



HAL
open science

L'animal et les enjeux historiques et contemporains de l'aménagement de l'espace montagnard dans les Pyrénées occidentales

Bruno Charlier

► **To cite this version:**

Bruno Charlier. L'animal et les enjeux historiques et contemporains de l'aménagement de l'espace montagnard dans les Pyrénées occidentales. *Sud-Ouest Européen*, 1998, 3, pp.47-54. halshs-01590523

HAL Id: halshs-01590523

<https://shs.hal.science/halshs-01590523>

Submitted on 19 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'animal et les enjeux historiques et contemporains de l'aménagement de l'espace montagnard dans les Pyrénées occidentales

Bruno Charlier

Citer ce document / Cite this document :

Charlier Bruno. L'animal et les enjeux historiques et contemporains de l'aménagement de l'espace montagnard dans les Pyrénées occidentales. In: Sud-Ouest européen, tome 3, 1998. Questions à l'environnement. pp. 47-54;

http://www.persee.fr/doc/rgpso_1276-4930_1998_num_3_1_2694

Document généré le 20/06/2016

Résumé

Qu'il soit élevé, chassé ou protégé, l'animal joue souvent un rôle déterminant, sinon essentiel, dans l'organisation des pratiques et la structuration des rapports à la nature de certaines sociétés. Dans les Pyrénées, la survivance de l'activité pastorale, l'importance de la chasse et les enjeux actuels de la protection d'espèces comme l'ours font de certaines vallées des zones d'observation privilégiées des rapports société/animal. Marquant de son omniprésence les représentations symboliques et sociales de la nature, espèce sauvage ou domestique, l'animal acquiert localement des statuts particuliers, devenant aussi un élément essentiel de compréhension des relations des hommes avec leur environnement.

Abstract

The animal and the historical and contemporary stakes of mountain region planning in the eastern Pyrénées. Whether it be reared, hunted or protected, the animal often plays a decisive - if not essential - part in the organisation of practices and in the structuring of the relationships with nature of certain societies. In the Pyrénées, the survival of pastoral activity, the importance of hunting and the current imperatives of protecting certain species such as the bear make certain valleys special zones of interest where the relationships between society and animals are observed. Marking by its ubiquity the social and symbolic perceptions of nature, in wild or domestic areas, the animal acquires a local and particular status and becomes an essential element in the understanding of men's relationships with their environment.

Resumen

Impacto histórico y contemporáneo de la presencia de los animales en la ordenación del espacio de montaña en el Pirineo occidental. Criado, cazado o protegido, el animal suele desempeñar un papel determinante en la organización de las prácticas y la estructuración de las relaciones de algunas sociedades con la naturaleza. En los Pirineos, la supervivencia de la actividad pastoril, la importancia de la caza y lo que implica hoy la protección de especies como la del oso pardo hacen de determinados valles unas zonas privilegiadas para la observación de las relaciones sociedad/animal. Omnipresente en las representaciones sociales y simbólicas de la naturaleza, salvaje o domesticado, el animal adquiere localmente un estatuto particular convirtiéndose además en un elemento esencial de entendimiento de las relaciones entre los hombres y el medio ambiente.

L'ANIMAL ET LES ENJEUX HISTORIQUES ET CONTEMPORAINS DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MONTAGNARD DANS LES PYRÉNÉES OCCIDENTALES

Bruno CHARLIER*

RÉSUMÉ - Qu'il soit élevé, chassé ou protégé, l'animal joue souvent un rôle déterminant, sinon essentiel, dans l'organisation des pratiques et la structuration des rapports à la nature de certaines sociétés. Dans les Pyrénées, la survivance de l'activité pastorale, l'importance de la chasse et les enjeux actuels de la protection d'espèces comme l'ours font de certaines vallées des zones d'observation privilégiées des rapports société/animal. Marquant de son omniprésence les représentations symboliques et sociales de la nature, espèce sauvage ou domestique, l'animal acquiert localement des statuts particuliers, devenant aussi un élément essentiel de compréhension des relations des hommes avec leur environnement.

ABSTRACT - THE ANIMAL AND THE HISTORICAL AND CONTEMPORARY STAKES OF MOUNTAIN REGION PLANNING IN THE EASTERN PYRENEES. Whether it be reared, hunted or protected, the animal often plays a decisive – if not essential – part in the organisation of practices and in the structuring of the relationships with nature of certain societies. In the Pyrenees, the survival of pastoral activity, the importance of hunting and the current imperatives of protecting certain species such as the bear make certain valleys special zones of interest where the relationships between society and animals are observed. Marking by its ubiquity the social and symbolic perceptions of nature, in wild or domestic areas, the animal acquires a local and particular status and becomes an essential element in the understanding of men's relationships with their environment.

RESUMEN - IMPACTO HISTÓRICO Y CONTEMPORANEO DE LA PRESENCIA DE LOS ANIMALES EN LA ORDENACIÓN DEL ESPACIO DE MONTAÑA EN EL PIRINEO OCCIDENTAL. Criado, cazado o protegido, el animal suele desempeñar un papel determinante en la organización de las prácticas y la estructuración de las relaciones de algunas sociedades con la naturaleza. En los Pirineos, la supervivencia de la actividad pastoril, la importancia de la caza y lo que implica hoy la protección de especies como la del oso pardo hacen de determinados valles unas zonas privilegiadas para la observación de las relaciones sociedad/animal. Omnipresente en las representaciones sociales y simbólicas de la naturaleza, salvaje o domesticado, el animal adquiere localmente un estatuto particular convirtiéndose además en un elemento esencial de entendimiento de las relaciones entre los hombres y el medio ambiente.

NATURE - ANIMAL -
REPRÉSENTATIONS SOCIALES -
AMÉNAGEMENT - PYRÉNÉES

NATURE - ANIMAL - PERCEPTION -
PLANNING - PYRÉNÉES

NATURALEZA - ANIMAL -
REPRESENTACIONES SOCIALES -
ORDENACIÓN - PIRINEOS

Les rapports d'une société à la nature ne peuvent être étudiés sans prendre en compte l'ensemble des éléments qu'ils mettent en jeu. Dans ce « rideau d'objet à travers

lequel chaque groupe humain assimile son milieu » (Leroi-Gourhan, 1973) ⁽¹⁾, l'animal occupe souvent une place privilégiée. C'est ce que l'on observe dans les Pyrénées occidentales. Le maintien des structures agropastorales, l'importance des activités cynégétiques et les

* Chercheur associé, Société-Environnement-Territoire UMR-CNRS 5603, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Domaine Universitaire, 64000 Pau.

(1) Cité par G. Guille-Escuret (1989).

conflits environnementaux liés à la protection de l'ours font de certaines vallées des zones d'observation privilégiées des rapports société-animal. Marquant de son omniprésence les représentations du naturel, les champs du symbolique et du social, espèce sauvage ou domestique, l'animal acquiert localement des statuts particuliers devenant aussi un élément essentiel de compréhension des relations des hommes avec leur environnement. Loin d'être exclusive, cette clé de lecture des rapports à la nature pyrénéenne permet de porter un autre regard sur les formes historiques et contemporaines d'appropriation et d'utilisation de l'espace montagnard, et sur les enjeux actuels de son aménagement.

1. Les représentations du monde animal : de la faune au bestiaire

Le regard des hommes sur la nature procède d'une pensée classificatrice qui ordonne les éléments du milieu naturel en fonction de systèmes de représentations dominants. Ces « *schémas pertinents du réel* » (Guérin, 1984) commandent l'ensemble des rapports d'une société à la nature. Ils sont structurés par des processus de classification socialement et économiquement légitimés, qui attribuent des statuts particuliers à chaque espèce animale et végétale (domestique, sauvage, dangereux, inoffensif, utile, inutile, nuisible, inconnu, familier...). On peut estimer que la définition de ces statuts est le point de départ d'une vision ordonnée de la nature qui va progressivement se complexifier pour permettre de gérer, au-delà des premiers stades de traitement fonctionnant espèce par espèce, l'ensemble des relations d'un groupe humain avec le milieu dans lequel il vit. Lorsque ces classements tendent à privilégier les rapports au monde animal, ils constituent des bestiaires ⁽²⁾. Ces systèmes de représentations prennent en compte la présence d'une ou plusieurs espèces qui jouent un rôle central dans l'exercice d'une pratique ou l'accomplissement d'un acte de production. En tant que système de classification, le bestiaire se distingue de la faune des naturalistes dont l'identification des structures repose sur l'observation méticuleuse et objective de la vie animale dans une région ou un milieu de vie particulier. Ainsi, la constitution d'un bestiaire implique la distinction d'une hiérarchie animale qui n'est pas fonction de la description

(2) Le terme est généralement utilisé en littérature ou en peinture. Cf. Dendaletche (1982) l'emploie pour désigner l'ensemble des perceptions animales des populations pyrénéennes. Le sens que nous lui donnons ici se rapproche plutôt de l'utilisation qu'en font A. Vourc'h et V. Pelosse (1991) dans une étude sociologique consacrée aux problèmes posés par la réintroduction du lynx dans les Vosges.

de chaque espèce mais de son rôle et de sa signification dans l'ordre établi par une société donnée. En effet, si la mise en place des statuts et des classifications suppose l'existence de relations d'identification (tel animal est jugé « dangereux », tel autre « utile »), puis un regroupement de ces statuts en fonction de critères de classement (tous les animaux jugés « dangereux » sont regroupés dans le groupe des espèces nuisibles), le bestiaire permet de mettre en évidence un code interne à l'ensemble de ces classifications. Ainsi, en fonction de leurs statuts, différentes espèces animales peuvent devenir complémentaires ou gênantes dans l'exploitation de telle ou telle ressource, dans l'exercice de telle ou telle pratique. Ces relations ne fonctionnent pas de façon homogène, car les valeurs qui les sous-tendent accentuent toujours le rôle d'une espèce autour de laquelle s'organise la vie voire la « survie » ⁽³⁾ du groupe pour qui elle fait sens. Finalement, en transformant les éléments hétérogènes que représentent les différentes espèces animales en catégories homogènes (les animaux utiles, nuisibles...), on se rend compte qu'un bestiaire crée l'architecture idéale d'un « milieu idéal » enfermé dans des limites sociales bien précises ⁽⁴⁾. L'identification de ses systèmes de représentations du monde animal peut avoir plusieurs intérêts pour les chercheurs en sciences sociales et les praticiens de l'aménagement. Tout d'abord, elle permet de rendre intelligible, voire prévisible (dans le cadre d'une opération de réintroduction notamment), l'ensemble des relations qu'entretiennent une société ou un groupe social donné avec une ou plusieurs espèces animales. Elle fournit ainsi un véritable « résumé » des rapports société-nature. De ce point de vue le bestiaire constitue donc un lexique auquel il faut avoir recours pour comprendre les pratiques, les usages et les fonctions de cette même nature.

2. La médiation de l'animal et le « bestournement » des rapports société-nature

Le terme « *bestournement* », découvert dans un texte de X. Kawa Topor (1992), reprend la notion de bestiaire (*best...*) à laquelle est ajoutée l'idée de « détournement ». Cette construction a retenu notre attention car elle conduit à s'interroger sur la capacité des représentations du monde animal à médiatiser voire à occulter une partie de la

(3) Parfois « *les structures [...] épousent des nécessités économiques très concrètes et se confondent littéralement avec des fonctions de survie pour les individus vivant en groupes ou en communautés* » (Di Méo, 1991).

(4) « *Une classe c'est un groupe de choses [...] réunies en une sorte de milieu idéal enfermé dans des limites déterminées* » (Durckheim, 1902).

relation à la nature. En effet, les logiques de constitution des bestiaires témoignent d'un fait marquant : l'animal « fixe » l'ensemble des relations société-nature autour d'un usage ou d'une pratique. En fait, lorsque l'on parle des représentations de la faune, il convient de distinguer les espèces qui sont seulement perçues comme faisant partie du milieu et celles qui, perçues, jouent aussi un rôle dans la structuration du rapport à la nature et à l'espace support des pratiques. Simples éléments du décor, les premières trouvent difficilement leur place dans un bestiaire où la valeur d'usage est dominante. Elles peuvent par contre être intégrées à d'autres types de classifications plus symboliques. Les perturbations de la relation à la nature que nous souhaitons aborder ici n'interviennent que dans le second cas. C'est-à-dire quand le rapport à l'environnement se fait par l'intermédiaire d'un usage ou d'une pratique dans lesquels une espèce sauvage ou domestique occupe une place essentielle. C'est ce que l'on peut observer dans le cas des pratiques cynégétiques, des activités d'élevage ou lorsque des mesures sont mises en place pour assurer la protection de certaines espèces animales menacées d'extinction. Le territoire de chasse, la zone d'activité pastorale ou l'espace protégé sont toujours aménagés pour faciliter et maximaliser la relation à l'animal, objet de tous les intérêts. Mais, quand l'homme devient pour ainsi dire « *fou de l'animal* » (Raffin, 1991), son comportement peut avoir des conséquences extrêmes dans lesquelles la médiation animale est totale, qu'importent l'espace support et parfois ses autres usagers. Le défrichement dramatique des hauts plateaux malgaches, notre goût pour les zoos⁽⁵⁾ ou les comportements peu scrupuleux de certains chasseurs du Sud-Ouest en témoignent.

3. Structure élémentaire du bestiaire de la société coutumière pyrénéenne

Dans le cadre d'une économie de subsistance, l'homme tire une part importante de ses ressources directement de la nature. La faune et surtout la flore sauvage livraient ainsi aux sociétés agro-pastorales traditionnelles une grande part de leurs outils, de leurs médicaments et dans une moindre mesure de leur nourriture. Le tout était complété, pour l'alimentation humaine notamment, par les produits domestiques issus de l'élevage et de l'agriculture. Les sociétés agro-pastorales traditionnelles étaient donc caractérisées par leur dimension écologique et leur degré

(5) Le zoo peut en effet être considéré comme le stade ultime d'une relation à l'animal dans laquelle son espace de vie (biotope) a totalement été évincé pour satisfaire le besoin humain de contact avec le sauvage et le naturel.

de « *géographicité* » (Di Méo, 1991). Le rapport à la terre et à la nature environnante était « *le fondement de la vie* » (*ibid*). Même les systèmes de régulation démographique intégraient complètement les données environnementales (Etchelecou, 1991). Finalement, le lien entre les hommes et le sol était total, il conditionnait les mécanismes psychiques et présidait aux rapports sociaux (Doumenge, cité par Di Méo, 1991). Dans les structures socio-spatiales de la société coutumière pyrénéenne on retrouve chacun de ces traits distinctifs que les contraintes spécifiques au milieu montagnard n'ont fait qu'accentuer.

Des pratiques et usages qui liaient la société coutumière pyrénéenne au milieu naturel, le fait pastoral était, au niveau biologique et humain, dans l'espace et dans le temps, certainement le plus structurant. Le mouton, principal élément organisateur du rapport au naturel, était littéralement au centre d'un système de perception dans lequel la nature était d'abord considérée comme une ressource. L'appropriation et l'utilisation du milieu se faisaient au rythme du parcours des troupeaux. À tel point que la présence des herbivores transhumants n'orientait pas seulement l'aménagement de l'espace montagnard, elle jouait aussi un rôle essentiel dans la mise en place et le développement d'un nouveau système écologique spécifique aux zones pastorales. En 1970, Dendaletche introduisait la notion d'écosystème pastoral pour désigner ce « *système écologique centré sur les herbivores domestiques transhumants (bovins et surtout ovins)* ». Cette définition partait d'un constat. « *L'essentiel des paysages montagnards pyrénéens, sauf aux altitudes extrêmes sont œuvre humaine. Le mouton est le pivot de l'écosystème pastoral. C'est lui qui règle la composition floristique des pâturages et de bien de peuplements sylvatiques, qui commande la présence des grands rapaces charognards (gypaètes, vautours fauves, milans royaux) et influe très nettement sur leur rythme d'activité journalière et saisonnière* » (*ibid*). On pourrait compléter la liste en parlant des grands prédateurs comme l'ours et autrefois le loup, mais aussi des insectes et invertébrés vivant dans les abreuvoirs ou dans la laine des moutons.

La prise en compte du « *processus d'inféodation* » (Dendaletche, 1971) de ces espèces est fondamentale pour comprendre les structures et les logiques du rapport à la nature pyrénéenne. La présence du troupeau va en effet favoriser et multiplier les contacts, parfois tragiques, entre l'homme et l'animal sauvage. Ces interactions vécues vont progressivement former les bases de tout un savoir naturaliste sur lequel vont être calquées les représentations sociales de la nature qui mènent des statuts aux classifications puis au bestiaire. Le mouton va

ainsi servir d'animal repère dans la production d'une image globale de la nature soumettant les autres éléments de la faune pyrénéenne aux catégorisations d'un ordre spécifique du mode de fonctionnement de l'écosystème pastoral.

Même si elle n'exclut pas la référence à des dimensions plus subjectives, c'est la valeur d'usage qui va finalement jouer un rôle prédominant dans la composition du bestiaire de la société coutumière. Elle va permettre de définir chaque espèce sauvage ou domestique soit comme une ressource (échange ou consommation directe), soit par son caractère utile ou nuisible, soit par son importance dans la pratique d'activités comme la chasse. Ces valeurs ne sont absolument pas figées. Elles renvoient à une certaine perception du comportement animal et de ses relations avec l'homme. Elles sont aussi l'expression d'une certaine rationalité, qui peut être économique, écologique ou autre, variable selon les lieux et les époques mais aussi selon les groupes sociaux.

Pour illustrer notre propos et en reprenant une idée formulée par D. Chevallier (1988), nous proposons ici de retenir et de combiner deux critères de classement (l'utilité d'une espèce et sa sociabilité) permettant de donner, sous la forme d'un diagramme, une image simplifiée du bestiaire de la société coutumière (fig. 1). Sur l'axe des abscisses, un classement des animaux en fonction de différents niveaux d'utilité (U1, U2, U3) permet de situer, à une extrémité de l'échelle, l'ensemble des espèces auxquelles l'homme n'affecte aucune valeur dans le système de production, et à l'autre extrémité celles élevées ou utilisées pour les revenus ou les ressources qu'elles peuvent procurer. De la même façon, sur l'axe des ordonnées, un classement en fonction de la sociabilité (S) permet de distinguer les animaux sauvages des espèces domestiques. Différents groupes d'animaux sont alors identifiables : les animaux sauvages considérés comme nuisibles (lynx, renard, loup, ours, sanglier), les animaux sauvages gibiers (on retrouve l'ours et le sanglier mais aussi l'isard, la perdrix, le coq de bruyère...), les animaux sauvages utiles (rapaces charognards) (6), les animaux d'élevage (porcs, volaille, bovins, caprins), les animaux auxiliaires de l'exploitation (équins) et les animaux familiers (chiens). Au-delà de ce premier niveau de classement, on peut mettre en relation les différents groupes d'animaux identifiés en privilégiant, comme

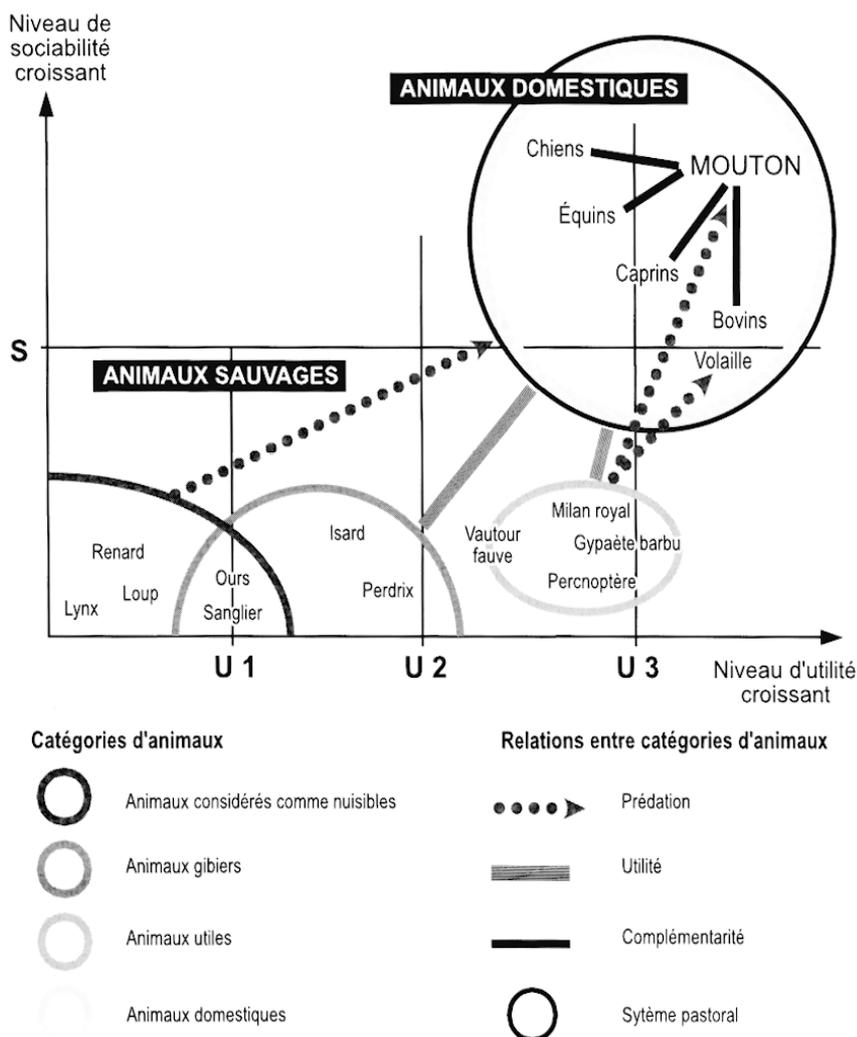


Fig. 1 - Bestiaire de la société coutumière

(6) Le gypaète barbu, le vautour fauve, le percnoptère ou le milan royal étaient connus et appréciés pour leur rôle de nettoyeurs indispensables au maintien de la salubrité des estives. Une récente campagne (1991) « *Servitz-ve deus butres ! Servez-vous des vautours !* » organisée par le Fonds d'Intervention pour les Rapaces (FIR), le Fonds d'Intervention Éco-Pastoral (FIEP) et le Parc national des Pyrénées, avait pour objectif d'encourager les nouvelles générations de bergers à offrir comme le faisaient leurs aînés les animaux morts aux charognards plutôt que de les laisser pourrir dans un ravin ou un ruisseau. J.C. Bouchet (1990) rapporte qu'au demeurant ils pouvaient être aussi considérés comme des nuisibles par certains bergers qui les accusaient de s'attaquer aux volailles et aux agneaux. L'auteur relate le témoignage d'un véritable massacre ayant eu lieu au Pays Basque (montagne de la Rhune) dans les années 1920.

variable discriminante, la nature de la relation (prédation, utilité ou complémentarité) que chaque espèce sauvage ou domestique entretient avec le mouton puisque ce dernier détermine l'appartenance de chacune d'elles à l'écosystème pastoral. Il en est d'ailleurs de même en ce qui concerne les rapports au végétal (sélections des espèces fourragères ou des plantes qui favorisent la lactation des brebis, défrichage pour l'ouverture de nouveaux pâturages). Toutes ces relations témoignent d'un regard sélectif qui influe sur l'utilisation et l'aménagement du milieu. Il en résulte tout d'abord une utilisation saisonnière et « aménagée » des différentes parties de l'écosystème : étage collinéen des « *etxe* » ou « *casau* » au printemps et en hiver, étage montagnard des « *bordes* » en automne et au printemps, étage alpin des « *cayolar* » ou « *cujala* » en été (Palu, 1991). Ensuite, on remarque que dans cet « *écosystème construit le pasteur n'exploite intensément que ce qui lui est domestiquement nécessaire. Que certaines biocénoses, dans les étendues de landes ou de forêts, aient leurs propres dynamiques biologiques, cela ne préoccupe pas l'éleveur tant qu'il peut y consommer certains produits. Par contre la communauté s'alarme et se mobilise dès que les surfaces d'estives, par déprise ou manque de soins, se "salissent" (s'enfrichent) et que des ronciers envahissent et bloquent les chemins d'accès* » du troupeau (*ibid*).

L'organisation des finages des communes de montagne montre très nettement la spatialité de cet usage sélectif (fig. 2). Les limites de l'espace domestiqué (B) ne prennent en compte qu'une partie du territoire de la communauté villageoise (A). Le contact avec l'espace sauvage se fait le long de ces limites et au cours du trajet qui mène du village aux estives. Mais l'activité pastorale ne fait pas que commander le rapport à l'espace. Elle le socialise aussi en participant à sa dénomination. Pour les habitants des vallées béarnaises et basques, une montagne c'était avant tout un pacage. Cette valeur d'usage a totalement investi la toponymie. En fait, nous dit P. Pinchemel (1988), « *celle-ci est d'autant plus précise que l'élément du milieu est important pour les sociétés qui y vivent* ». Dans les Pyrénées occidentales, malgré un nombre important de toponymes animaux et végétaux identifiés par G. Viers (1953) et Cl. Dendaletche (1971, 1978), les toponymes relatifs aux pâturages sont majoritairement les plus nombreux. Y figurent notamment les noms de lieux ayant pour racine le radical « *estibe* » (pâturages), « *coutend* » (accord de pacage), les compositions qualifiant les herbages : « *pré à...* » ou les pentes : « *pentés à ...* » (7).

(7) Résultats obtenus après un inventaire systématique des entrées lexicales du répertoire de R. Aymard (1989).

Comme a pu le noter P. Fenot (1980), à partir des récits des habitants de Lescun (vallée d'Aspe), dans la société coutumière « *chaque endroit était précisément situé et proprement nommé* ». Les bergers mentionnaient « *chaque creux, chaque pente, les éboulis et les bosquets* », donnant « *des indications quant à la qualité, l'épaisseur de l'herbe, la chaleur de la terre, l'orientation des vents. L'espace s'énonçait morcelé en herbages formant un dédale de pacages et de rochers vus la tête en bas à hauteur de brebis* ». Dans le rapport à la nature, la médiation de l'animal était donc totale. Sa présence constituait un élément incontournable dans l'appréhension du milieu naturel. Ainsi les montagnes étaient perçues, vécues et aménagées comme des pâturages, les pentes désignées en fonction de leur accessibilité aux troupeaux, les formations végétales en fonction de leurs qualités fourragères, les animaux classés amis ou ennemis des brebis.

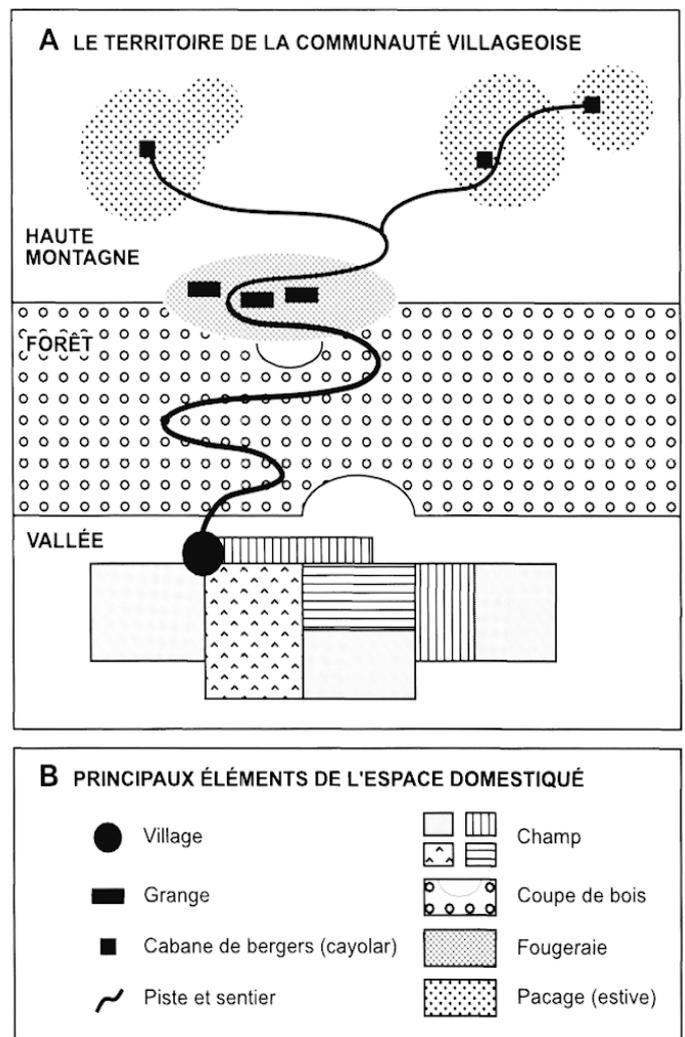


Fig. 2 - L'organisation du finage d'une commune de montagne

4. Évolution contemporaine du rapport à la nature pyrénéenne

Parallèlement à une phase de transition démographique qui a considérablement transformé les relations sociales (Etchelecou, 1991), dans les Pyrénées occidentales, le passage de la société coutumière à la société contemporaine a été marqué par un profond changement des rapports à la nature. Provoqué par l'intégration des vallées pyrénéennes à la société globale et par l'apparition de nouvelles valeurs (émergence d'une sensibilité environnementale, développement de la « chasse-loisir » identitaire), ce changement a tout particulièrement affecté les rapports au monde animal. Dans le système agropastoral traditionnel, tout à la fois objet du quotidien, moyen de subsistance et source de revenus, ce dernier était essentiellement représenté par des espèces domestiques. Aujourd'hui, par l'intermédiaire d'espèces sauvages, il est devenu, en même temps que le symbole de nouveaux usages et pratiques de la nature pyrénéenne, un des principaux enjeux de son aménagement.

Soucieuses de mettre en valeur un milieu dont elles tirent une part non négligeable de leurs revenus (élevage, exploitation forestière, aménagements hydro-électriques et touristiques), les collectivités locales montagnardes ont une lecture essentiellement économique de leur rapport à la nature. Leurs représentations s'opposent à celles qui considèrent la montagne comme un milieu dont les éléments ne doivent pas être transformés mais contemplés dans un état que beaucoup croient originel. La montagne devient un espace dont la protection doit satisfaire les besoins de nature d'une société que l'on sait essentiellement urbaine. Aujourd'hui, dans les Pyrénées comme dans d'autres massifs ou espaces à forte valeur environnementale, ces différents systèmes de représentations cohabitent mais peuvent, semble-t-il, difficilement se développer sans entrer en conflit. On doit d'abord cette situation au fait que les pratiques qui leur sont liées font référence à des valeurs souvent considérées comme antinomiques. Elle résulte ensuite du maintien et de l'adoption sur un même espace de différentes règles de droit opposables à tous (droit de l'environnement, vestiges du droit coutumier) qui légitiment les représentations et les pratiques de la population locale et des autres utilisateurs de l'espace montagnard.

Dans les vallées béarnaises et bigourdanes la création du Parc national des Pyrénées a institutionnalisé des représentations protectionnistes de la nature. Tandis qu'au même moment, face à ce qu'elles considéraient comme un acte de mainmise de l'État et de la collectivité nationale sur leurs prérogatives spatiales et juridiques, les

populations locales se sont réfugiées derrière des droits d'usage hérités de la coutume (chasse, affouage, bacades)⁽⁸⁾. S'agissant du bestiaire, cette introduction de nouvelles valeurs peut être interprétée comme une affirmation du statut de l'animal sauvage dans l'ordre domestique de l'écosystème pastoral. Or, cet ordre reste porteur de sens pour les habitants des vallées. De façon tout à fait pragmatique, il témoigne de la survie de certaines activités comme le pastoralisme et, de façon plus symbolique, du maintien et de l'affirmation de pratiques identitaires comme la chasse dont on connaît l'importance dans la perpétuation du lien communautaire. Ce changement dans les classifications des éléments de l'écosystème pastoral a entraîné une modification de la structure du bestiaire de la société coutumière. Cette redéfinition du statut de certaines espèces leur a fait perdre leur légitimité sociale traditionnelle. Dans les Pyrénées, l'exemple le plus typique est celui de l'ours. Le problème se poserait sans doute dans les mêmes termes pour le loup s'il avait survécu dans ces montagnes.

Dans la société coutumière, la place des animaux sauvages considérés comme des nuisibles (prédation aux cultures et aux élevages) n'était admise qu'en fonction, pour certaines espèces, de leur statut de gibier, mais aussi en fonction de la possibilité qu'avaient les hommes de « compenser » le préjudice par une « expédition punitive » : l'acte de chasse, en battue notamment. Toute attaque animale sur les biens de la collectivité (cultures, troupeaux) était ainsi répréhensible et réprimée parce qu'elle menaçait l'ordre établi. Au même titre que les autres communautés valléennes, l'animal sauvage était considéré comme un « voisin ». Chacun (hommes et bêtes) avait son rôle et sa place. La moindre incartade (utilisation illégale des pâturages des villages voisins, attaques de troupeaux) était sanctionnée (droit « *carnau* »⁽⁹⁾, échauffourées parfois tragiques entre bergers, organisation de battues). Pour la population locale, la protection de certaines espèces a supprimé cet exutoire qui légitimait en partie leur place dans le bestiaire. Autrefois, l'ours nuisible était aussi considéré comme un « gibier noble » (Bouchet, 1990). Protégé, il devient purement et simplement nuisible et descend dans la hiérarchie animale au niveau des espèces chargées des valeurs les plus négatives.

Les répercussions sociales de ce déplacement dans le bestiaire ont pu être observées, avec un temps de réponse

(8) Les bacades sont des taxes imposées par les communes ou les syndicats de vallées en échange d'un droit de pacage sur les estives dont elles sont propriétaires.

(9) Dans le système coutumier, droit de saisir les troupeaux utilisant en fraude des estives n'appartenant pas à leurs propriétaires.

relativement court, lors de la création du Parc national des Pyrénées et des tentatives de mise en réserve de certaines parties du biotope de l'ours. Pour les bergers, la cohabitation pacifique du troupeau et de son ennemi ancestral, désormais protégé, semblait totalement inconcevable. Les systèmes de compensation et de remboursement des dégâts causés par le plantigrade, mis en place par le Parc national des Pyrénées et le Fonds d'intervention éco-pastoral (FIEP) ont en partie réglé le problème pour les principaux intéressés mais pas pour l'ensemble de la communauté montagnarde. Car les mesures de protection ont fait naître d'autres oppositions : celles des chasseurs qui ont dénoncé l'aliénation partielle de leurs territoires de chasse, et celles des collectivités locales déjà engagées dans de nombreux projets d'aménagement de l'espace montagnard (création de pistes pastorales et forestières notamment).

5. Apparition de conflits environnementaux autour de la présence animale

La situation pyrénéenne contemporaine pourrait se résumer à l'existence de trois représentations types de la nature que l'on pourrait qualifier de « pastorale », « cynégétique » et « naturaliste ». Elles sont toutes liées à l'existence de trois sous-ensembles de population ou trois groupes sociaux (bergers, chasseurs, écologistes) ayant différentes logiques d'appropriation et d'utilisation du milieu et pour lesquels la présence d'une espèce animale sauvage ou domestique structure le rapport à l'espace naturel. Chaque groupe aménageant son rapport à la nature par sa relation à l'animal, la cohabitation sociale est en partie déterminée par les rapports entre espèces. Ainsi, l'existence virtuelle sur un même espace de différents bestiaires, témoignant de regards différents sur la réalité objective du monde animal, ne pose finalement problème que du moment où ces représentations se superposent en une même unité de temps et de lieu, donnant alors naissance à des situations conflictuelles telles celles que l'on observe aujourd'hui dans certaines vallées pyrénéennes.

Ces incompatibilités entre différentes conceptions du rapport à la nature sont d'autant plus marquées qu'elles mettent en jeu des logiques parfois profondément antinomiques. Par exemple, de nombreuses études sociologiques montrent que les chasseurs ont une conception très particulière de leur territoire de chasse. Ces représentations influent notablement sur leur comportement face aux autres usagers du milieu naturel, induisant de surcroît une logique exclusive que la présence ou le passage de l'animal gibier (chevreuil, sanglier, palombes...), enjeu d'une quête passionnée, vient considérablement renforcer.

Dimension propre au fait cynégétique, l'animal n'est plus seulement médiateur du rapport à la nature, il conditionne aussi le rapport entre les hommes, d'autant plus que se développe chez de nombreux chasseurs un véritable sentiment de propriété de la faune sauvage qu'ils sont, estiment-ils, les seuls à connaître et à protéger efficacement.

D'une façon plus générale, on constate que cette logique d'appropriation se renforce considérablement lorsque l'animal appartient à plusieurs bestiaires et que son biotope est socialement ou économiquement très convoité. Ainsi une même espèce peut être sujette à deux voire trois classements lui attribuant tous une certaine utilité ou du moins des statuts variant entre des valeurs positives et négatives extrêmes. Pour les bergers, le lynx ou l'ours restent des animaux nuisibles malgré leur statut d'espèce protégée. En tant que tels, ils ne représentent aucun intérêt cynégétique pour les chasseurs. Bien au contraire, car la protection de ces espèces, donc leur intérêt écologique, peut entraver l'exercice des pratiques de chasse (création d'espaces protégés). De la même façon, des animaux comme l'isard, le chevreuil ou le sanglier sont considérés comme des gibiers nobles par les chasseurs. S'ils n'entrent pas dans la sphère d'utilité des bergers, leur existence ne gêne en rien le pastoralisme. Certains bergers aiment d'ailleurs se laisser distraire par les isards qui se mélangent au troupeau pour venir lécher les « *salières* » (pierres plates sur lesquelles les bergers distribuent du sel aux moutons). Ce n'est pas tout à fait le point de vue des agriculteurs et des forestiers qui considèrent les sangliers et les chevreuils comme des nuisibles capables d'endommager des parcelles entières en quelques heures. En classant de la sorte les espèces animales, la société classe aussi leurs biotopes. Ceux-ci se voient alors attribuer une charge positive ou négative qui oriente l'aménagement de l'espace en définissant les conditions de faisabilité de toute intervention sur le milieu.

Pour éviter qu'elles ne déclenchent des situations trop conflictuelles, ces représentations doivent être soumises à une règle opposable à tous. Mise en place, celle-ci aboutit à une sectorisation ou un partage de l'espace (création de réserves ou de parcs naturels, de réserves ou zones de chasse). Mais ce mode d'arbitrage est lui-même contesté quand il n'est pas la source de nouvelles situations conflictuelles. En effet, comme l'inscription spatiale des pratiques se fait en fonction du biotope et des rythmes d'activité saisonniers de la ou des espèces concernées, la concomitance de certaines activités entraîne des superpositions partielles ou parfois totales de bestiaires structurés par des valeurs jugées incompatibles (intérêt

cynégétique et intérêt écologique par exemple). Chaque groupe évoluant dans l'espace de son rapport à l'animal, les conséquences de rencontres fortuites sont, au niveau socio-spatial, parfois très significatives des enjeux et des conflits d'intérêts sous-jacents : logiques d'appropriation de l'espace naturel et systèmes de représentations opposées (« *la nature est une ressource* », « *la nature est un milieu à protéger* »), conflits de légitimité entre valeurs locales et extérieures aux vallées pyrénéennes, maintien de droits d'usage coutumiers (parfois transformés en véritables privilèges), affirmation du droit national (lois de protection de la nature). À la différence du système coutumier, le rapport à la nature pyrénéenne n'est donc plus aujourd'hui médiatisé par une seule espèce. Si la présence du mouton demeure un fait structurant le rapport à l'espace montagnard, celle d'autres animaux déjà présents dans le bestiaire coutumier tend à devenir, dans l'écosystème pastoral et à ses marges (Dendaletche, 1971), tout aussi importante. Le changement de statut, l'intégration à différents bestiaires impliquent autant de changements de perspectives, de nouvelles hiérarchisations des valeurs animales faisant émerger, au niveau du rapport à la nature, la dualité des références sociales à un ordre sauvage ou domestique prédominant et structurant les relations au naturel. Pour le berger, l'élevage ovin commande l'aménagement de la montagne, pour l'écologiste, le naturaliste ou le simple randonneur, la survie et la protection de la faune

pyrénéenne justifient la protection de certains biotopes. Le chasseur, quant à lui, privilégie dans sa pratique le rapport à l'animal gibier.

Conclusion

Dans le système traditionnel, les relations société-animal étaient dominées de façon quasi exclusive par la présence des troupeaux, principale ressource économique. Dans le système actuel, ces relations tendent, d'une part, à ne plus être « déterminées » puisque l'homme s'affranchit de la nature, d'autre part, à s'ouvrir sur une diversité de situations possibles puisqu'il existe différents types de médiations animales. De la même façon, la prise en compte des différentes espèces dans les décisions d'aménagement n'est plus imposée par les seules exigences du pastoralisme. Elle est négociée ou du moins négociable en fonction des ambitions, des intérêts, des systèmes de légitimité de chaque groupe, mais aussi des idéologies, dominantes ou non, auxquelles ils se réfèrent et qui servent de cadre de référence pour juger des « bons » ou « mauvais » usages de la nature. Ainsi, des zones d'estives aux zones forestières, refuge naturel de la faune sauvage, des zones de chasse aux zones protégées (Parc national, réserves naturelles), la nature pyrénéenne apparaît morcelée et aménagée en espaces d'espèces exprimant la réalité d'un fait socio-spatial structurant : la présence animale.

Références bibliographiques

- AYMARD R. (1989), *Toponymie pyrénéenne : répertoire géographique et étymologique des deux versants des Pyrénées*, publication à compte d'auteur, 2 tomes, 452 p.
- BOUCHET J.C. (1990), *Histoire de la chasse dans les Pyrénées françaises (XVI^e-XX^e siècles)*, Pau, Marrimpouey, 251 p.
- CHEVALLIER D. (1988), « Des hommes et des bêtes », *Terrain*, n° 10, p. 5-7.
- DENDALETCHÉ C. (1971), « Esquisse structurale de l'écosystème pastoral dans les Pyrénées occidentales », *Bull. du Centre d'Ét. et de Rech. Scientifiques*, n°3, p. 585-593.
- DENDALETCHÉ C. (1978), *Montagnes et civilisations basque*, Paris, Denoël, 183 p.
- DENDALETCHÉ C. (1982), *L'Homme et la nature dans les Pyrénées*, Berger-Levrault, 229 p.
- DI MÉO G. (1991), *L'Homme, la Société, l'Espace*, Paris, Economica, 319 p.
- DURKHEIM E. (1902), « De quelques formes primitives de classification : contribution à l'étude des représentations collectives », *Journal sociologique*, rééd. PUF, 1969, p. 395-461.
- ETCHELECOU A. (1991), *Transition démographique et système coutumier dans les Pyrénées occidentales*, PUF-Cahiers de l'INED, n° 129, 260 p.
- FENOT P. (1980), *Étude anthropologique des relations espace-population dans une commune rurale des Pyrénées-Atlantiques : Lescun (l'espace, la communauté, la maison)*, Paris, EHESS, Thèse de 3^e cycle en anthropologie sociale et historique, 2 tomes, 312 p.
- GUÉRIN J.-P. (1984), *L'aménagement de la montagne en France : discours et productions d'espaces dans les Alpes du Nord*, Ophrys, 467 p.
- GUILLE-ESCURÉ G. (1989), *Les sociétés et leurs natures*, Paris, Colin, 167 p.
- KAWA TOPOR X. (1992), « Comment renard devient roi ? Note pour une contribution renardienne à l'anthropologie politique », communication écrite au colloque *Le Renard et l'Homme : le réel et l'imaginaire*, Toulouse, 8-10 avril 1992, 5 p.
- PALU P. (1991), « De l'écosystème à la forêt : anthropologie des systèmes de légitimité » in *Analyse de la catégorie bois et forêt*, Université de Pau, IRSAM, p. 25-107.
- PINCHEMEL P. (1988), *La Face de la Terre*, Paris, Colin, 519 p.
- RAFFIN J.-P. (1991), « L'homme fou de l'animal », *Alliage*, n° 7-8, p. 6-11.
- VIERS G. (1953), « Réflexions à propos de la toponymie de la vallée de Baïgorry », *Bull. Féd. Soc. Acad. et Savantes*, 4 p.
- VOURC'H A. et PELOSSE V. (1991), « Chasseurs et protecteurs : les paradoxes d'une protection » in *Protection de la nature : histoire et idéologie*, Paris, l'Harmattan, p. 108-123.